

Staff et Matériaux associés

Le Brevet des Métiers d'Art

est un diplôme de niveau IV qui s'adresse aux élèves titulaires d'un CAP staffeur ornemaniste.

HORAIRE D'ENSEIGNEMENT HEBDOMADAIRE

Disciplines	1ère année	2ème année
Enseignement professionnel	14h	15h
Français/Histoire Géo	5h	3,5h
Maths/Sciences	4h	4h
EPS	2h	2h
Arts Appliqués	3h	3,5h
Anglais	2h	2h
Culture artistique	3h	2,5h
Economie gestion	1,5h	1,5h

Professionnel en atelier et sur les chantiers, le titulaire du BMA assure :

- la préparation du travail en atelier (choix des produits, réalisation de modèles et moules)
- l'organisation et le suivi du chantier
- la réception finale des travaux exécutés

Il peut être amené à encadrer une équipe.

Il peut exercer dans des secteurs diversifiés : architecture, décoration, automobile, aéronautique, décor de spectacle...

Il peut également réaliser des prototypes et modèles dont l'étude nécessite une recherche de volumes.

La formation,

s'étend sur deux années et est à la fois générale et professionnelle.

Elle s'appuie sur les compétences techniques acquises en CAP staffeur et forme à l'utilisation de nouveaux matériaux comme les résines, élastomères et autres matériaux de synthèse.

Les connaissances en art appliqués sont approfondies.

Les compétences en enseignement général, notamment dans le domaine de la gestion, sont primordiales pour envisager une évolution dans la carrière ou une poursuite d'études.

La formation comprend une période de formation en milieu professionnel de 12 semaines répartie sur les deux années dans des entreprises définies par le lycée.

Les poursuites d'études

Le BMA a pour visée l'insertion professionnelle.

Toutefois selon les capacités personnelles, une poursuite d'étude peut être envisagée en Diplôme des Métiers d'Art du décor architectural ou en classe de Mise à Niveau en Arts Appliqués.

Règlement de l'examen

Nature de l'épreuve	Coef	Modalités	Durée
Epreuves professionnelles	11	CCF	-
Maths / Sciences / chimie	3	Ecrit	4h00
Projet	3	Oral	0h30
Français / Histoire géo / Education civique	5	Ecrit	4h00
Langue vivante	2	CCF	-
Culture artistique	3	Ecrit	1h00
Arts Appliqués	4	Ecrit	8h00
EPS	1	CCF	-

CCF: Contrôle en Cours de Formation